

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	4391	Société :	R.A.M.
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Retraité
Nom & Prénom :		BERRAD Assia	
Date de naissance :		1/1/1946	
Adresse :		26 Bd. el Bachir Bourgny (ex Mohamed el Hamsat)	
Tél. :	0661134733	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24 AVR. 2024

Nom et prénom du malade : BERRAD Assia Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Combalgias et tortecas

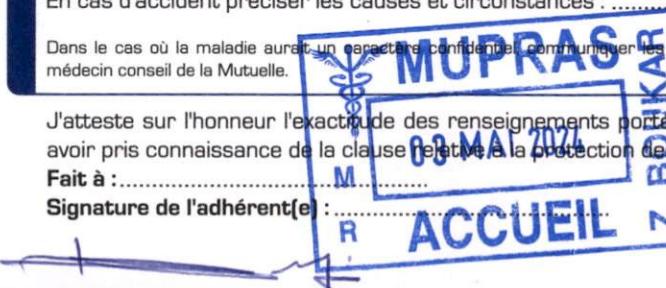
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09 MAI 2024 Le : 3 105 12024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 AVR. 2024	Vis	2	400	 Dr. Hassan El Meknassi 88, Bd Med El Meknassi Tel : 0523269180

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE INTERNATIONALE Casablanca 24, Rue Centro (MOROCCO) 41 Housali El Casablanca Casablanca Tél 03 22 22 02 32	24/10/24	272, 40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram of a dental arch (maxilla) with teeth numbered 1 through 8 on both the upper and lower arches. Each tooth is accompanied by a small symbol: 1 has a circle, 2 has a square, 3 has a triangle, 4 has a diamond, 5 has a plus sign, 6 has a minus sign, 7 has a question mark, and 8 has an exclamation mark. A vertical arrow points downwards from the center of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassane SBIQUI

Ancien Médecin Major de la marine royale
Ancien Médecin au 1^{er} Bataillon Médical Militaire

الدكتور الحسن السبيوي

سابقاً طبيب ماجور بالبحرية الملكية

سابقاً طبيب بالقيق الأول للقوات المسلحة الملكية

Chirurgie dermatologique

جراحة الجلد

Echographiste

الفحص بالصدى العام

(Échotomographie doppler couleur abdominale et gynéco-obstétricale)

الفحص بالصدى والدوبليير الملون
دراسات عليا في علاج كل أنواع الألم

Traitement de la douleur

علاج الأمراض النفسانية

Traitement des névroses psychiatriques

علاج السكري و الغدة الدرقية

Traitement du diabète et de la thyroïde

BERRADA Assia

Casablanca le 24 AVR. 2024 الدار البيضاء في ٢٤/٠٤/٢٠٢٤

152,00

Anidix 90



14/1+ ant rejs

13,70

Panadol 1g



37,20

Lanoxin 10



23,70

Ketodeme 10



45,80

Mycoderm 100



272,40

LE PHARMACIE INTERNATIONALE
BANQUE CASABLANCA
1, Avenue Hassan II (Terkazig) et Rue
Hassan II Casablanca 105 Tél: 03 22 22 02 32

N° Ordonnancier : 42/59
Date de Délivrance : 24/04
Quantité : 1 Reste : 0

الدكتور الحسن السبيوي
Docteur Hassane SBIQUI
شارع محمد السادس 22269180
ش. محمد السادس بورقيبة
العنوان: 88 شارع محمد السادس
العنوان: 88 شارع محمد السادس
العنوان: 88 شارع محمد السادس

PER.:10/2026
LOT:236011

Maphar
Bd Alkilia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Ketoderm 2% crème T10g

P.P.V.: 23,70 DH

6 118000 010920

uniquement sur ordonnance
Ne pas araser

LOT : 231507
EXP : 10/2026
PPV : 152,00 DH

ARIXIB® 90 mg

14 comprimés



PARANTAL® 1g

8 comprimés effervescents



م Mayer المستحضرات الصيدلانية
L'ORUYA - CASABLANCA - MAROC

PARANTAL® 1g

PPV 13DH70

EXP 07/2026

LOT 34027 6

LOT:08223033

PER:10-2026

PPV:45.80DH

Poudre dermatique

Flacon de 30 g



6 118000 230144